Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 022-212202790-20251201-2025_71-DE

Séance du 1er décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le premier décembre à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le 25/11/2025)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 25/11/2025

Présents : MM. GUILLAUME Alain – NOGUES Loïc - LE VERGE Stéphane - THOME Valérie - COJEAN François –LE POTIER Marie-Laure - LE MAINTEC Gwenaelle - OLLITRAULT Michelle- NEVO Laurent - LIZIARD- FLOC'H Marion

Absents excusés : VIDCOQ Marc donne pouvoir à GUILLAUME Alain
LE MARCHAND Fabienne

Secrétaire de séance : François COJEAN

2025-71

Objet :

Rue de la Gare et rue Nationale - projet de cahier des charges pour maitrise d'œuvre

Sécuriser les 2 entrées Est du bourg de Saint CARADEC

Les composantes du problème

a- Vitesses excessives des VL, PL et engins agricoles
b- Domination absolue des espaces de circulation automobiles (*)
c- Sensation de coupure entre les quartiers sud et le bourg
d- Nuisances diverses liées au pont bascule

Les amorces de solutions

e- Les 3 chicanes sur la rue de la gare et celle de la rue Nationale
f- Le déménagement du pont bascule, programmé en fin 2026
g- Les premières réalisations du projet des Certificats de spécialisation du Lycée de Merdrignac (2023)

Proposition d'une mission de maitrise d'œuvre pour un avant-projet

h- Faire ralentir les véhicules à moteurs sur la rue de la gare et la rue Nationale
i- Rapprocher le bourg des quartiers sud de la rue nationale en créant des voies et parcours sûrs pour les piétons et les cyclistes.
j- Organiser avec la municipalité des réunions publiques au stade de l'avant-projet

A l'unanimité, l'assemblée délibérante, demande à M. Le Maire de solliciter un devis auprès d'un cabinet de maitrise d'œuvre pour amorcer une réflexion globale sur ce projet.

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Alain GUILLAUME